

Nature et environnement:

Le territoire rollois est relativement restreint avec 2,74 kilomètre carrés et assez fortement urbanisé. Les zones vertes sont peu nombreuses et nécessitent une attention particulière. Le bois des Vernes, celui de la Bigaire ou les différents cordons boisés qui bordent les ruisseaux sont des lieux de biodiversité modestes mais importants. Depuis quelques semaines, une chouette a élu domicile au bois des Vernes et son hululement se fait entendre loin à la ronde. C'est réjouissant d'avoir un nouvel habitant dans notre commune.

Le plan climat communal a été présenté en octobre 2023. Il est la base des actions à entreprendre afin de diminuer l'impact communal sur l'environnement. Cela passe par la rénovation énergétique des bâtiments communaux, à la plantation d'arbres pour diminuer les îlots de chaleur, à promouvoir les énergies renouvelables ou encore à la renaturation des cours d'eau.

Pour ce qui est de l'énergie, les bâtiments scolaires du Martinet sont déjà recouverts de panneaux solaires, le nouveau plan de quartier de la Cité du Vin est labellisé à l'équivalence « cité 2000 watts » notamment grâce au chauffage à distance alimenté l'énergie du lac (pompe à chaleur) qui est en train de se déployer dans la commune.

La commune est, avec son plan climat, dotée d'un instrument qui prévoit 46 mesures concrètes et cohérentes pour matérialiser la vision et les objectifs qu'elle s'est fixés. Un tableau de bord et des indicateurs ont été déterminés pour chaque mesure afin de pouvoir évaluer leur impact et de mettre en place des mesures correctrices au besoin.

La nature et l'environnement sont au cœur de l'action communale à Rolle. Je veillerai à ce que les moyens mis en œuvre dans cette politique n'entament pas la durabilité financière de notre commune tout en ayant l'impact environnemental souhaité.